REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

# Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

**27 novembre 2026**

*ASSEMBLEE NATIONALE/6È SEANCE PLENIERE DE LA 2È SESSION ORDINAIRE :*

## LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVES ADOPTEES EN PREMIERE LECTURE



**Lomé, 27 nov. (ATOP) -** Les députés ont adopté, le jeudi 26 novembre à Lomé, en première lecture, la loi des finances rectificatives, exercice 2026 (2.544,2 milliards F CFA) et la loi des finances, exercice 2027 (2.684,1 milliards F CFA), lors de la 6è séance plénière de la 2è session ordinaire.

Les travaux ont été dirigés par le président de l'Assemblée nationale, Pr. Komi Selom Klassou, en présence du ministre des Finances et du Budget, Barcola Georges Essowè, du ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki et du ministre chargé des relations avec les institutions, Gilbert Bawara.

Le budget rectifié s'établit en ressources et en charges à 2.544,2 milliards de francs CFA contre 2.551,5 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une légère baisse de 7,3 milliards. Cette baisse s'explique essentiellement par la régression des dons projets (Contribution financière, matérielle ou en nature accordée sans obligation de remboursement). Le budget rectifié poursuit deux objectifs complémentaires, notamment atténuer les effets du choc pétrolier sur les conditions de vie des populations, mais aussi mobiliser des financements extérieurs afin de poursuivre la mise en œuvre de des projets stratégiques.

SOMMAIRE

*ECHOS DE LA CAPITALE ----------2-12*
*NOUVELLES DES PREFECTURES ----------12-23*
*NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------24*
*SPORTS ----------25*

Le budget 2027 s'équilibre en ressources et en charges à 2 684,1 milliards de francs CFA contre 2 551,5 milliards de francs CFA dans la loi de finances initiale 2026. La baisse donc de 2,5 % ne traduit pas du tout un recul de l'action publique, mais cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des charges de trésorerie de 161 milliards de francs CFA constituées de l'amortissement donc de la dette.

D'une façon générale, les recettes et les dépenses budgétaires augmentent respectivement de 59,8 milliards et 93,1 milliards, soit des hausses de 3,7 % et 5,1 % pour atteindre respectivement pour les recettes un montant de 1 675,2 milliards et pour les dépenses un montant de 1 915 milliards de francs CFA. Ainsi, le projet de budget 2027 permet de ramener le déficit à 3 % du PIB conformément donc à l'engagement et aux normes communautaires que nous avons donc, engagement que nous avons pris vis-à-vis de nos partenaires. Cette consolidation budgétaire n'est pas une fin en soi. Elle vise à renforcer la crédibilité de nos finances publiques et à préserver un cadre favorable aux investissements ayant un impact économique et social significatif.

Selon le président Klassou, le premier texte vise à ajuster les prévisions et les autorisations budgétaires de l'exercice en cours, compte tenu des évolutions intervenues dans la situation économique et financière du pays. Il précise que le second définit quant à lui, les orientations budgétaires et les moyens financiers qui accompagneront l'action publique au cours de l'année 2027.

« La loi de finances rectificative, exercice 2026, et la loi de finances initiale 2027 sont votées. Un travail s'achève et un autre travail commence, car un budget voté n'est pas encore une école construite, un centre de santé équipé ou une route ouverte. Notre assemblée, dans une démarche très constructive, veillera à la bonne exécution des crédits, à l'efficacité des dépenses et surtout aux impacts attendus et induits », a fait savoir le président de l'Assemblée nationale.

Pour 2027, précise le ministre Barcola, le gouvernement prévoit de mobiliser au titre des 15 programmes de la feuille de route, une enveloppe de 855,2 milliards de francs CFA. Il a ajouté que les projets qui ne pourront pas être pris en charge par le budget feront l'objet de recherche de financement auprès du secteur privé. « Ces programmes traduisent concrètement les trois priorités de la feuille de route: d'abord protéger, ensuite rassembler et enfin transformer », a indiqué le ministre. ATOP/AR/SED




# ECHOS DE LA CAPITALE

## LA BOAD ACCORDE UN PRET DE 45 MILLIARDS DE F CFA AU TOGO POUR LA 3E PHASE DU PROGRAMME PROMAI

**Lomé, 27 nov. (ATOP)** - La Banque ouest africaine de développement (BOAD) et le Togo ont signé, le vendredi 27 novembre à Lomé, un accord de prêt de 45 milliards de F CFA pour le financement partiel de la 3è phase du Programme d'appui à la mécanisation agricole et à l'irrigation (PROMAI).

Les documents ont été paraphés par le ministre togolais des Finances et du Budget, Georges Essowè Barcola et le président de l'institution, Serge Ekue.

Cette 3è phase du programme permettra de créer les conditions d'une maîtrise durable de l'eau, de développer une irrigation moderne et de favoriser une intensification

maîtrisée de la production agricole. Grâce à ce financement, un aménagement hydro-agricole de 530 hectares sera réalisé dans la préfecture de Dankpen, plus précisément dans les cantons de Katchamba et de Koulfiékou.




*Signature des documents*




*L'assistance*

Les investissements prévus comprennent l'installation de systèmes d'irrigation par pivots centraux, alimentés par trois stations de pompage situées le long du fleuve Oti, ainsi que la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 6 mégawatts, accompagnée d'un système de stockage par batteries. Ces infrastructures contribueront à améliorer durablement la disponibilité de l'eau et de l'énergie nécessaires à la production agricole et à promouvoir des systèmes de production plus résilients, plus performants et économiquement viables.

## Des résultats significatifs attendus

A travers ce programme, le Togo ambitionne une production additionnelle d'au moins 100 000 tonnes de riz par an, une augmentation d'au moins 50 % des revenus des producteurs. Il veut atteindre une valeur ajoutée indirecte et induite estimée à plus de 3,5 milliards de francs CFA. Le PROMAI facilitera la création ou la consolidation d'au moins 60 000 emplois directs et de 1 000 emplois indirects ou induits durant la phase d'exploitation. 60 % des opportunités d'emplois directs attendues pendant l'exploitation seront accordés aux jeunes et aux femmes.

« La mobilisation de ressources financières importantes ne saurait, à elle seule, garantir la réussite de nos ambitions. La qualité de l'exécution, la célérité dans la mise en œuvre et la capacité à transformer les investissements en résultats tangibles constituent des exigences tout aussi déterminantes », a indiqué le ministre Barcola. Il a souligné la nécessité de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources mobilisées en vue de l'amélioration des conditions de production et des revenus des bénéficiaires.

Le président de la BOAD a relevé que cet appui traduit l'importance que son institution accorde à la transformation du secteur agricole et à la souveraineté alimentaire. Il a insisté sur la pérennité des investissements : la réussite de ce programme dépendra de l'acquisition des équipements, de la réalisation des infrastructures et la capacité collective à assurer une exploitation efficace et durable. M. Ekue a émis le vœu que le PROMAI contribue à l'émergence d'une agriculture togolaise moderne, productrice, inclusive et résiliente au profit de l'ensemble des populations.

La signature de cet accord de prêt est intervenue à l'issue des travaux de la mission de la BOAD tenue les 26 et 27 novembre dans le cadre de la première édition du dialogue structuré avec les pouvoirs publics et le secteur privé de l'UEMOA. Ce dialogue a été un cadre de concertation et de rapprochement entre la Banque, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé. Il a permis aux parties prenantes de partager les nouvelles perspectives de développement, d'identifier les besoins de financement prioritaires et d'explorer les possibilités de renforcement de coopération.

ATOP/BV/BA

*FOIRE INTERNATIONAL DE LOME :*

## LA 21 EDITION OUVERTE POUR PROMOUVOIR LES ECHANGES ECONOMIQUES ET LES INVESTISSEMENTS




**Lomé, 27 nov. (ATOP) -** Le ministre de l'Economie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki a ouvert, le vendredi 27 novembre à Lomé, la 21ème édition de la Foire international de Lomé (FIL), placée sous le thème « Lomé, hub du commerce et des investissements en Afrique ».

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités, entre autres, l'ambassadeur de l'Inde au Togo, Sayed Razi Haider Fahmi, dont le pays est l'invité d'honneur et le directeur du Centre togolais des expositions et foire (CETEF) de Lomé, De Souza Alexandre.

Ce grand rendez-vous économique, commercial et culturel se déroule du 27 novembre au 13 décembre. Cette édition entend promouvoir le commerce, les échanges économiques et les investissements aux niveaux, national, régional et international. La 21ème édition de la FIL se veut davantage une plateforme de rencontres économiques, de prospérité des affaires, de promotion des investissements et de développement de partenariats.

Le ministre Badanam indiqué que la FIL doit permettre aux entreprises togolaises de mieux se faire connaître, de rencontrer de nouveaux partenaires et d'explorer de nouveaux marchés. Il a ajouté qu'elle doit également offrir aux investisseurs et aux entreprises internationales une meilleure visibilité sur les opportunités qu'offre le Togo et, au-delà, l'espace économique de l'Afrique. « C'est pourquoi j'encourage les opérateurs économiques à faire de leur participation à cette édition une véritable démarche de développement commercial. La réussite de cette participation se mesurera par la qualité des contacts établis, les contrats envisagés et les opportunités créées », a fait comprendre le ministre.

« La foire n'est pas simplement une succession de stands, c'est une porte qui peut s'ouvrir sur un avenir nouveau, car une foire ne se mesure pas seulement au nombre de visiteurs qu'elle accueille, mais surtout au nombre d'opportunités qu'elle crée », a indiqué le directeur du CETEF, De Souza Alexandre. Il a remercié l'Inde pour avoir accepté être le pays invité d'honneur et salué toutes les délégations étrangères présentes. « Notre foire est togolaise par son ancrage, africaine par sa vocation et internationale par son ambition. Venez nombreux, découvrez nos entreprises, achetez leurs produits et encouragez nos entrepreneurs, car participer à la foire, c'est aussi faire vivre notre économie. La Foire internationale de Lomé, dure 17 jours, mais une rencontre créée ici, peut changer toute une vie. C'est cette ambition que nous portons : une foire qui connecte », a déclaré M. De Souza Alexandre.

La cérémonie d'ouverture de la 21ème FIL a pris fin avec une visite des stands. ATOP/AR/DHK

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

*DEVOLUTION SUCCESSORALE DES FEMMES :*

## LA CNDH RENFORCE LES CAPACITES DES CHEFS TRADITIONNELS

**Lomé, 27 nov. (ATOP)-** Cent quinze chefs traditionnels et membres des comités de développement des cantons de Bè, Amoutivé et Baguida ont été outillés, le vendredi 27 novembre à Lomé, sur la protection des droits des femmes en matière de dévolution successorale.




***Autorités et chefs traditionnels***

Cette initiative est placée sous le thème « Justice coutumière et droits de l'homme : pour une résolution des différends respectueuse des droits des femmes en matière de dévolution successorale ». Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du plan annuel de travail 2026 de la Commission et de l'Objectif de développement durable numéro 16 (ODD 16), relatif à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives et à l'accès de tous à la justice.

L'objectif est d'amener les garants des us et coutumes, qui constituent le premier recours des populations en cas de litiges familiaux ou fonciers, à harmoniser les pratiques coutumières avec les instruments juridiques nationaux, notamment le Code des personnes et de la famille révisé. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des chefs traditionnels et notables de Bè sur les droits de l'homme et de les amener à respecter les principes des droits de l'homme dans la résolution des différends liés à la dévolution successorale des femmes.

Trois principaux modules ont meublé les travaux, notamment une présentation succincte de la CNDH ; l'essentiel des droits de l'homme à l'intention des chefs traditionnels et la contribution de la chefferie traditionnelle à la dévolution successorale des femmes.




***Chefs traditionnels et invités***




***Me Sanvee ouvrant les travaux***

Le président de la CNDH, Me Kwao Ohini Sanvee, a souligné que si les traditions constituent une richesse à préserver, elles ne sauraient justifier l'exclusion des filles et des veuves de l'héritage familial, pratique source de précarité économique et de violences basées sur le genre. « La protection des droits des femmes en matière successorale n'est pas une faveur qui leur est accordée. C'est une exigence de justice et de respect de la loi », a martelé Me Sanvee. Il a rappelé l'engagement pris par les garants des traditions à travers la « Déclaration de Sokodé » en faveur des personnes vulnérables et invité les participants à faire de la justice traditionnelle un instrument de paix et d'équité, et non un espace de reproduction des inégalités.

Me Sanvee a indiqué que la chefferie traditionnelle est une véritable police de proximité au cœur d'un pôle socio-économique majeur du Grand Lomé marqué par une

forte activité commerciale féminine. Celle-ci est appelée, dit-il, à s'approprier ces dispositions légales pour prévenir l'escalade des conflits et consolider la cohésion sociale au sein des communautés.

Pour le préfet du Golfe, Agbodan Kossivi, les chefs traditionnels disposent d'une autorité morale et d'une proximité avec les populations qui rendent leur engagement indispensable. Selon lui, leur implication dans la défense des droits des femmes n'est pas seulement souhaitable, mais nécessaire pour faire évoluer les mentalités et les comportements.

Le chef du canton de Bè, Togbui Louis Mawuko Aklassou Adela IV et le chef du canton d'Amoutivé, Togbui Michel Agboli Adjalle IV, ont pris part à la rencontre.
ATOP/SED/MG

---

## LE GIAD OUTILLE DES ARTISANS POUR LA REUSSITE DE LEUR BUSINESS

**Lomé, 27 nov. (ATOP)** - Des artisans de tous corps de métier, ont pris part à une session de renforcement de capacités sur la réussite de leur business le vendredi 27 novembre à Lomé.



***Les participants***

La formation, initiée par le Groupe inter-africain pour le développement (GIAD) en collaboration avec le cabinet Concept vision plus (CVP), a pour thème « La réussite du business de l'artisan ». Elle bénéficie du soutien de l'Union de la chambre régionale des métiers (UCRM), de l'Office togolais des recettes (OTR), de la microfinance Coop-AD et de la plateforme numérique « Obé ».

L'activité a permis aux participants d'acquérir des compétences pouvant leurs permettre de se valoriser, de vendre leur savoir-faire, d'apprendre à gérer la clientèle, et les apprentis. Ils ont été éclairés sur la gestion financière notamment l'épargne, l'investissement et le crédit puis entretenus sur l'importance du numérique dans leurs activités quotidiennes.

Les participants ont été outillés sur « la gestion de la clientèle » notamment l'accueil, relation client, stratégie marketing et fidélisation ; « la gestion des apprentis » à savoir le suivi de l'apprentissage, motivation, et gestion des équipes. Ils ont aussi été édifiés en matière de gestion financière sur des notions d'épargne, d'investissement et comptabilité de base. Le numérique, élément essentiel devant contribuer à leur visibilité et à leur autonomie financière à travers une utilisation optimale, était également au centre des échanges.

Le président du GIAD, Da Silvera Eugène, formateur, a relevé l'importance pour chaque acteur de se faire former et surtout de s'adapter aux réalités du temps. Il a invité les artisans à voir leurs ateliers comme des entreprises et à se considérer dorénavant comme des entrepreneurs.

Le directeur général de « Obé », une plateforme numérique dédié aux artisans, Natta Philippe, a souligné qu'en accompagnant cette activité, leur structure veut faire découvrir l'application aux participants et leur donner des outils leur permettant d'acquérir une valeur ajoutée en termes de visibilité et de clientèle. Il a invité les participants à se

démarquer en s'adaptant aux changements actuels en vue de leur pleine autonomisation financière et de leur épanouissement.




*L'assistance*



*M. Da Silveira lors de sa présentation*

Le président sectoriel du syndicat national des tailleurs et coutières du Togo, Wuitor Kossi, participant, a indiqué que la formation leur a permis d'être davantage éclairé sur la nécessité de mettre en valeur leur activité quotidienne. Il a ajouté que la mise en pratique des connaissances acquises leur permettra de changer leur habitude de faire, de se valoriser pour plus d'autonomie financière.

ATOP/BA/BV

---

*MARIAGE DES ENFANTS* :

## PLAN INTERNATIONAL APPELLE A DES ACTIONS CONCRETES POUR PROTEGER LES FILLES




*Une jeune fille exprimant son opposition au mariage des enfants (Photo internet)*

**Lomé, 27 nov. (ATOP)** - Plan International appelle les gouvernements à renforcer la protection des filles et à prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés. Chaque année, 12 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans dans le monde. Cet appel intervient à l'occasion de la première Journée internationale pour l'élimination de ces unions, célébrée le vendredi 27 novembre et instaurée par les Nations unies.

L'organisation demande aux États de faire appliquer les lois qui protègent les filles et d'investir davantage dans leur éducation. Elle insiste également sur leur droit à participer aux décisions qui concernent leur vie et leur avenir.

« La sensibilisation seule ne suffit pas. Toutes les trois secondes, une fille est mariée avant son 18e anniversaire. Le temps presse pour atteindre l'objectif mondial d'élimination du mariage des enfants d'ici 2030 », a déclaré la directrice générale de Plan International, Reena Ghelani. Elle invite les gouvernements à s'attaquer aux causes de cette pratique, notamment les inégalités, les pressions familiales et les difficultés économiques.

### Des progrès encore insuffisants

Dans le monde, la proportion de filles mariées avant 18 ans est passée de près d'une sur quatre à une sur cinq au cours des 25 dernières années. Mais les progrès varient selon les régions. Le rapport « Girl Goals: What has changed for girls? », publié en 2025 par Plan International, l'UNICEF et ONU Femmes, relève des avancées importantes en Asie du Sud. En revanche, aucun progrès n'a été enregistré en Amérique latine et dans

les Caraïbes. Aucun pays n'a encore atteint la cible des Objectifs de développement durable (ODD) visant à éliminer le mariage des enfants.

Cette pratique expose les filles aux violences, aux grossesses précoces et aux risques sanitaires qui les accompagnent. Elle peut aussi les contraindre à abandonner l'école et réduire leurs possibilités de gagner leur vie.




***Séance de sensibilisation contre les mariages d'enfants***

***(Photo internet)***

Le témoignage de Noor, une adolescente de 15 ans vivant dans le sud-ouest du Bangladesh, illustre ces conséquences. Mariée à 12 ans à un homme de 22 ans, elle explique que sa belle-mère avait organisé cette union, estimant que sa prise en charge représentait une charge pour la famille. Sa grossesse a été difficile parce que son corps était encore en développement. Elle est restée alitée pendant quatre mois avant son accouchement. Noor est un pseudonyme utilisé pour protéger l'identité de cette adolescente.

## Des actions prévues au Togo

Au cours de l'année 2025, Plan International a mis en œuvre plus de 40 projets dans 18 pays. Ces initiatives visent à sensibiliser les populations et à faire évoluer les connaissances et les attitudes face au mariage des enfants.

Au Togo, l'organisation prévoit plusieurs activités dans les régions Maritime, des Plateaux et Centrale. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des 16 Jours d'activisme contre les violences basées sur le genre et de la première Journée internationale consacrée à l'élimination des mariages et unions d'enfants, précoces et forcés.

Le programme prévoit des causeries-débats et des dialogues dans les communautés et les établissements scolaires. Il comprend également le renforcement des capacités des comités cantonaux de protection sur l'accès à la justice.

L'organisation compte aussi mobiliser les autorités locales, les organisations de la société civile et les médias pour encourager la dénonciation des violences sexuelles. Des émissions radiophoniques porteront sur le traitement médiatique des cas de viol dans le respect de l'éthique et sur la protection des survivantes. Une campagne numérique sera également menée dans tout le pays pour sensibiliser le public et encourager la mobilisation contre les violences faites aux filles et aux femmes, notamment les mariages d'enfants, précoces et forcés.

## Le droit des filles de choisir leur avenir

Une étude de Plan International sur la situation des filles dans le monde révèle qu'une fille ou jeune femme interrogée sur quatre n'a pas participé à la décision concernant son mariage. Par ailleurs, 46 % des filles ayant pris part à cette étude ont cité les difficultés économiques ou les pressions sociales et familiales parmi les principales raisons de leur entrée dans un mariage ou une union.

Pour Plan International, les lois doivent être accompagnées d'actions auprès des familles et des communautés. L'objectif est de faire évoluer les pratiques qui empêchent les filles de décider de leur avenir. Depuis plusieurs décennies, l'organisation travaille avec les filles, les jeunes, les communautés et les gouvernements pour prévenir les mariages précoces et accompagner celles qui en sont victimes.

En Ouganda, les actions soutenues par Plan International ont contribué à faire passer de 56 % à 90 % la proportion de parents et de personnes responsables d'enfants favorables à ce que les jeunes prennent eux-mêmes leurs décisions concernant le mariage.

Pour Reena Ghelani, le mariage des enfants n'est pas une fatalité. Les filles doivent pouvoir poursuivre leurs études, exercer leurs droits et choisir leur avenir. La réussite de cette nouvelle Journée internationale devra se traduire par une baisse du nombre de filles contraintes au mariage et par une amélioration de leurs conditions de vie.
ATOP/AO/KYA

---

## L'UE MOBILISE UN MILLION D'EUROS POUR L'AIDE HUMANITAIRE AU NORD DU TOGO ET DU BENIN

**Lomé, 27 nov. (ATOP) -** L'Union européenne (UE) a mobilisé un financement supplémentaire d'un million d'euros pour soutenir les populations vulnérables touchées par les conflits, les déplacements et l'insécurité alimentaire dans le nord du Togo et du Bénin. Cette enveloppe fait partie d'un financement additionnel de 39,5 millions d'euros destiné à répondre aux besoins humanitaires les plus urgents dans les régions du Sahel et du bassin du lac Tchad.

L'annonce a été faite le jeudi 12 novembre par la commissaire européenne à l'Égalité, à la préparation et à la gestion des crises, Hadja Lahbib, lors d'une réunion des hauts fonctionnaires consacrée à la situation humanitaire dans ces régions. Ce financement s'inscrit dans le cadre du paquet d'aide humanitaire annoncé par l'UE lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies.

Avec cette enveloppe supplémentaire, le financement humanitaire total de l'UE pour le Sahel et le bassin du lac Tchad atteint 263,5 millions d'euros en 2026. Au nord du Togo et du Bénin, cette aide permettra de fournir des transferts monétaires polyvalents aux populations déplacées, de renforcer la préparation aux catastrophes et d'améliorer les services de protection, de santé et de nutrition.

Dans l'ensemble des régions du Sahel et du lac Tchad, le financement européen aide les partenaires humanitaires à apporter une assistance d'urgence aux populations dans le besoin. Les interventions concernent notamment l'alimentation, la nutrition, les soins de santé, la protection, l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que l'éducation en situation d'urgence. Les actions sont adaptées aux besoins propres à chaque pays.

L'Union européenne précise que son aide humanitaire est accordée sur la base des besoins, dans le respect des principes humanitaires. Elle appelle également au respect du droit international humanitaire et à la protection des populations civiles ainsi que des travailleurs humanitaires.
ATOP/AO/Communiqué de presse UE

---

## LE BRMN MOBILISE LES ACTEURS AUTOUR DU FINANCEMENT DE LA MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**Lomé, 27 nov. (ATOP) -** Le Bureau de restructuration et de mise à niveau (BRMN) du Togo a réuni, le mercredi 25 novembre à Lomé, les acteurs du secteur financier et de l'accompagnement des entreprises autour des mécanismes de financement des plans de mise à niveau.

La table ronde vise à examiner les difficultés auxquelles les entreprises sont confrontées dans la mobilisation des financements et à identifier des solutions adaptées à leurs besoins. Elle se tient en marge de la réunion annuelle des bureaux de restructuration et de mise à niveau de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

La présidente du BRMN Togo et présidente par intérim du BRMN UEMOA, Mme Constance Konko M. Sallah, a rappelé que la mission de ces structures consiste à élaborer des plans de mise à niveau pour moderniser et mieux structurer les entreprises. Toutefois, leur mise en œuvre nécessite des financements que les TPME peinent souvent à mobiliser faute de garanties suffisantes auprès des banques.

« Notre rôle est d'élaborer les plans de mise à niveau dans le but de moderniser et de mieux structurer l'entreprise. Mais pour la mise en œuvre de ces plans, à une étape donnée, l'entreprise a nécessairement besoin de financement », a-t-elle expliqué. Elle a souligné que la nécessité de rechercher collectivement des approches de solutions adaptées aux réalités des entreprises s'avèrent indispensable.




*Table d'honneur*




*L'assistance*

Quatre principaux résultats sont attendus de cette concertation. Il s'agit de la pérennisation des ressources financières, du passage du diagnostic à la réalisation effective des plans, de la mesure des résultats obtenus et de l'adaptation des dispositifs aux nouvelles exigences. Ces défis, selon les participants, nécessitent des réponses concertées entre les différents pays.

Le directeur de cabinet du ministre chargé de l'Investissement, Ludovic Bedinade, a salué la pertinence de cette initiative qui permet de rapprocher les préoccupations des entreprises de celles des établissements financiers. Il a souligné l'importance de la concertation entre les pouvoirs publics, les banques, les structures d'appui, les partenaires techniques, les cabinets-conseils et les entreprises pour identifier des mécanismes de financement innovants. Il a souhaité que les travaux débouchent sur trois résultats majeurs: une concertation franche et constructive entre les acteurs, une meilleure prise en compte des besoins réels des entreprises ainsi que des recommandations opérationnelles assorties de responsables et d'échéances précises. Ces propositions devront contribuer à renforcer la performance et l'accessibilité des dispositifs nationaux de mise à niveau.

La réunion annuelle des bureaux de restructuration et de mise à niveau de l'UEMOA, tenue dans le prolongement de cette table ronde, constitue également un cadre de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les défis communs aux différents pays.

Ces deux rencontres, consacrées aux échanges sur l'amélioration du processus de financement des plans de mise à niveau des entreprises, vont ainsi renforcer les synergies et encourager les initiatives concrètes en faveur du financement et de la croissance des entreprises au Togo et dans la sous-région.

ATOP/MD/MG

---

*« WEEKEND DU JEUNE ENTREPRENEUR »* :

## L'UCJG OFFRE « UN ESPACE PRIVILEGIE » AUX JEUNES ENTREPRENEURS POUR LEUR VISIBILITE

**Lomé, 27 nov. (ATOP)** - La 3e édition du « Weekend du Jeune Entrepreneur », un projet porté par l'Union chrétienne de jeunes gens/Young men's christian association (UCJG/YMCA-Togo) se déroule les 27 et 28 novembre à Lomé**.**

Ce week-end sous le format de mini-foire est réservé aux jeunes bénéficiaires du projet « Agor@, incubateur entrepreneurial, phase 2 » et d'autres jeunes du pays. Cette activité soutenue financièrement par le partenaire « Pain Pour le Monde », a pour

objectif de créer un cadre de partage d'expériences et de visibilité autour des produits des jeunes entrepreneurs.

*« Le Week-end du Jeune Entrepreneur constitue un espace privilégié où les jeunes entrepreneurs peuvent apprendre, partager leurs expériences, élargir leurs réseaux professionnels et valoriser leurs produits et services », a expliqué le secrétaire général de l'UCGJ, Gerard Atohoun.*




***Les officiels et exposants***

Plusieurs opportunités s'offrent aux participants, notamment des sessions de formation ; des échanges avec des experts et des entrepreneurs expérimentés. Des rencontres favorisant le développement de partenariats; une exposition-vente permettant aux participants de faire connaître leurs entreprises et produits.

Près d'une trentaine de stands sont aménages aux primo entrepreneurs qui verront également leurs capacités renforcées autour des thèmes de cette édition « Les sociétés et les régimes fiscaux; le réseautage comme levier de croissance pour les jeunes entrepreneurs ». Les produits en exposition au Centre communautaire de Bè sont classés dans divers domaines: l'agroalimentaire, l'esthétique, la coiffure, le vestimentaire, la cosmétique, l'énergie solaire, l'élevage, des chaussures et bien d'autres objets de fabrication locale.

**« Se former, être visible et se connecter »**

« Ce forum a été conçu autour de trois ambitions simples mais essentielles : se former, être visible et se connecter. Ces trois piliers constituent aujourd'hui des leviers incontournables de la réussite entrepreneuriale », a dit M. Atohoun. Il a formulé le vœu que « ce week-end permette à chacun et à chacune de repartir avec de nouvelles connaissances, de nouvelles relations et de nouvelles perspectives de développement pour son activité ». Le secrétaire général a réaffirmé l'engagement de son organisation à accompagner les jeunes dans leur parcours entrepreneurial et à contribuer à la construction d'une jeunesse autonome, responsable et porteuse d'espoir pour la nation.




***Une visite des stands***




***M. Atohoun ( au milieu)***

La cérémonie d'ouverture a laissé place à la première communication sur « Les entreprises et le système fiscal togolais : le bon choix pour sécuriser votre activité et optimiser votre fiscalité », un thème animé par M. Farid Boukari, expert fiscaliste agrée.

**Une plateforme d'exposition et de partenariat**

« Ce week-end est une réelle opportunité de présenter mes produits, de découvrir d'autres exposants, des potentiels clients et de nouer des contacts pour le développement de mon business », a confié Séverin Attiogbé, promoteur d'Espace KIM, une structure spécialisée dans la production et la commercialisation d'Atieké.

« Nous sommes à cette mini-foire pour exposer et nouer des contacts avec d'autres entrepreneurs », a renchéri Mondoungou Yendouyamin, promoteur de l'atelier de couture, « Elégance Fashion», un exposant venu de la ville de Kara.

**Un projet stimulant**

Le projet « Agor@, incubateur entrepreneurial, Phase 2 », a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes. Il vise à accompagner les jeunes pour qu'ils mènent des activités économiques rentables. Ce projet est mis en œuvre de mars 2025 à février 2028 avec l'appui de Pain Pour le Monde, au profit des jeunes de Lomé et de Kara. Le projet se propose de sensibiliser les entrepreneurs potentiels, de les former en création et gestion d'entreprise, de renforcer leurs capacités métiers et de leur offrir des kits de démarrage pour la mise en œuvre de leurs activités. Le projet offre également un accompagnement aux entrepreneurs managers dans le développement et l'exploitation de leurs entreprises. ATOP/AJA/SED

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

# NOUVELLES DES PREFECTURES

*AGOE-NYIVE/INONDATIONS 2027 :*

## L'ANPC MISE SUR L'ANTICIPATION ET LA RESPONSABILITE COLLECTIVE

**Agoè-Nyivé, 27 nov. (ATOP)** – Un atelier d'élaboration du Plan de préparation et de réponse (PPR) aux inondations 2027 s'est tenu les 26 et 27 novembre à Agoè-Nyivé, en présence des acteurs de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes.




***Les parties prenantes***

La rencontre est initiée par l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Elle vise à tirer les enseignements de la mise en œuvre du PPR 2026 et à définir les principales actions à conduire en 2027 pour mieux prévenir les inondations et renforcer les capacités de réponse des acteurs concernés.

À travers cet atelier, l'ANPC entend renforcer l'anticipation, réduire les conséquences des inondations et mieux protéger les personnes et leurs biens. Il s'agit également de consolider la coordination entre les différents acteurs afin de disposer d'un PPR 2027 adapté aux réalités du terrain et aux risques auxquels les populations sont exposées.

Les travaux ont porté notamment sur la présentation du rapport consolidé de mise en œuvre du PPR 2026, la synthèse des réalisations enregistrées ainsi que les échanges sur les difficultés rencontrées et les perspectives. Des travaux de groupes ont également permis de planifier les activités du PPR 2027, suivis d'une séance plénière consacrée à l'examen et à l'amendement du document.

Le directeur général de l'ANPC, lieutenant-colonel Baka Yoma, a relevé que la fréquence et l'intensité des inondations s'accentuent d'année en année, sous l'effet

conjugué du changement climatique, de l'urbanisation non maîtrisée et de l'occupation des zones à risques. Face à cette situation, il a indiqué que le gouvernement, sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a fait de la préparation aux urgences et de la protection des populations une priorité nationale. Cette orientation se traduit, selon lui, par le renforcement du dispositif national de gestion des risques de catastrophes.

Le lieutenant-colonel Baka Yoma a exhorté les collectivités territoriales et les chefs de quartier à mobiliser les populations autour des actions de prévention et à veiller à la salubrité des ouvrages d'assainissement. Il a également invité les partenaires techniques et financiers à maintenir et à renforcer leur accompagnement en faveur des initiatives de prévention et de gestion des catastrophes. ATOP/ASA/BBG/JK

---

*BASSAR* :

## LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE LA KARA EVALUE LES CHANTIERS ET INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DANS LA PREFECTURE

**Bassar, 27 nov. (ATOP)** – Le gouverneur de la région de la Kara, général de brigade Adjitowou Komlan, a effectué, le jeudi 26 novembre, une tournée de travail dans la préfecture de Bassar afin de constater de visu l'état d'avancement des chantiers en cours et d'apprécier les initiatives locales de développement.



***Le gouverneur Adjitowou (4è à gauche)Visitant chantier du CFTP***

Dès l'entame de sa visite, le gouverneur a salué la détermination et l'engagement des populations de Bassar. S'appuyant sur la vision du Président du Conseil articulée autour des trois piliers fondamentaux que sont « Protéger, Rassembler et Transformer », le général de brigade Adjitowou Komlan a exhorté les forces vives à cultiver l'unité, la fraternité et la solidarité. Il a particulièrement insisté sur la préservation de la paix et de la quiétude sociale : « Aucun développement n'est possible sans la paix, la sécurité, la stabilité et la cohésion sociale », a-t-il martelé, appelant les administrations régionale et préfectorale à une synergie d'actions pour impulser l'essor de la région.

Accompagné du préfet de Bassar, lieutenant-colonel Asiah Hodabalo, l'autorité régionale a entamé cette visite en présence des adjoints aux maires des quatre communes, des chefs traditionnels, des leaders religieux, des directeurs et chefs de services déconcentrés, des forces de défense et de sécurité, ainsi que des représentants de la chambre de métiers et de la société civile.

La première étape de la tournée a conduit la délégation au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Bassar, où le gouverneur a inspecté les travaux de construction du service d'Oto-rhino-laryngologie (ORL). Le représentant de l'association « Fi Bassar Togo », Kpatchine Wakey Espoir, a attiré l'attention de l'autorité sur les difficultés de mobilisation des ressources financières nécessaires au soutien des projets sanitaires.

Le cortège s'est ensuite rendu au Centre de formation technique et professionnelle (CFTP) de Bassar, puis sur le site de Nangbani. Le gouverneur s'est entretenu avec le corps enseignant, dont le directeur a plaidé pour un appui accru en matériels didactiques et en personnel qualifié, pour répondre aux besoins des nouvelles filières ouvertes cette année. Sur place, le gouverneur a visité un jardin maraîcher pédagogique de 30 m² (produisant gombo, concombre, laitue, chou, carotte, tomate et grande morelle), avant d'apprécier les travaux de construction du second bloc pédagogique et des ateliers à Nangbani. Il a félicité l'entreprise exécutante pour la qualité de l'ouvrage et le respect des délais.

À N'Nababoun, le gouverneur a échangé avec les membres de la coopérative féminine « TEOU-FEMA ». Soutenues par le Projet de promotion des filières horticoles au Togo (PROFIT) et le Projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo (PaFeRT), ces femmes ont indiqué avoir produit, au cours de la campagne agricole 2025-2026, 180 tonnes de manioc sur un hectare, transformées en «gari, tapioca et attiéké». Elles ont toutefois sollicité l'appui des autorités pour la construction d'une clôture afin de prévenir la divagation des animaux et le raccordement au réseau électrique.



*Jardin du CFTP*



*Les femmes de la coopérative TEOU-FEMA en mode pratique du fabrication du gari*

Le préfet de Bassar, lieutenant-colonel Asiah Hodabalo, a qualifié cette visite d'occasion propice au renforcement de la collaboration entre l'administration et les acteurs locaux. Il a soumis au gouverneur plusieurs doléances prioritaires. Il s'agit de l'infrastructure routières, la réhabilitation de la route nationale N°17 (tronçon Bassar–Kabou–Guérin-Kouka) et de la route nationale N°19 (axe Bassar–Kara–Bangéli), toutes deux en état de dégradation avancée, ainsi que le désenclavement des pistes rurales. D'autres sollicitations portent sur les domaines de l'agriculture, l'aménagement des différentes Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) de Kabou, la reconstruction et la réhabilitation du stade municipal de Bassar, la rénovation de la banque culturelle (gardienne du patrimoine immatériel local) et la réfection de l'hôtel Bassar, laissé à l'abandon depuis plusieurs années.

Le préfet a formulé le vœu que cette visite de travail marque le point de départ d'une nouvelle dynamique de développement pour l'ensemble de la préfecture. ATOP/LK/SED

---

*KOZAH/ LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GENITALES FEMININES :*

**40 SAGES-FEMMES DE LA REGION MISES A CONTRIBUTION**

**Kara, 27 nov. (ATOP)** – Quarante sages-femmes des formations sanitaires de la région de la Kara ont été renforcées en matière de prévention des Mutilations génitales féminines (MGF), d'identification et d'orientation des victimes vers une prise en charge adaptée, les 26 et 27 novembre à Kara.




***Participants et officiels***

La formation organisée par l'ONG « LA COLOMBE ». Elle intervient dans le cadre du projet « Améliorer les droits et la santé sexuels et reproductifs et la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents et la nutrition en Afrique de l'Ouest et du Centre », financé par ONU Femmes Dakar.

L'objectif est de consolider le rôle des professionnelles de santé dans la lutte contre cette pratique néfaste et l'accompagnement des femmes qui en subissent encore les séquelles. La rencontre a permis d'améliorer les compétences et connaissances des participantes à reconnaître les différentes formes de MGF, leurs conséquences sanitaires et psychologiques, ainsi que les complications nécessitant une évacuation médicale spécialisée. Ceci pour contribuer à l'abandon définitif de cette pratique et à la protection de la santé et droits des femmes et des filles.



*L'assistance lors de la formation*

Les participantes ont été éclairées sur, entre autres, la définition et les différentes formes de MGF, les facteurs socioculturels néfastes ; le cadre juridique ; les conséquences sanitaires et psychologiques avec possibilité de prise en charge chirurgicale, suivis des exercices pratiques et études de cas pour mieux maîtriser les mécanismes.

Le préfet de la Kozah, Col. Bonfo Faré, a rappelé que les MGF constituent une atteinte grave à l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles.

Il a souligné qu'en dépit des efforts engagés et l'interdiction légale de cette pratique au Togo depuis 1998, la vigilance demeure nécessaire pour parvenir à son abandon définitif. Le préfet a convié les sages-femmes eu égard à leur rôle stratégique, à mettre en pratique les connaissances acquises à travers le dépistage, l'écoute, l'accompagnement des victimes et la sensibilisation des communautés, dans le respect de la dignité et de la confidentialité.

Pour le chargé de suivi et évaluation à l'ONG « LA COLOMBE » Dweddgah Milavo Doté, cette formation répond à la nécessité de prendre en compte les séquelles persistantes des MGF chez les femmes, dont certaines victimes éprouvent encore des accouchements difficiles dus aux cicatrices laissées par l'excision. Il a précisé que cet atelier est la première étape du processus d'identification des anciennes victimes susceptibles de bénéficier de réparations chirurgicales. ATOP/AE/TAL/AR

---

*CINKASSE/LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN :*

**DES LYCEENNES ET DES FEMMES REVENDEUSES SENSIBILISEES**

**Cinkassé, 27 nov. (ATOP)** – L'association « Femmes sans cancer » a clôturé, le jeudi 26 novembre, sa tournée de sensibilisation sur le cancer du sein auprès des lycéennes et des femmes revendeuses du grand marché de Cinkassé, dans la région des Savanes.



*Démonstration d'auto-examen*

Démarrée en 2025 dans le Grand Lomé et poursuivie dans les régions Maritime, des Plateaux et Centrale, cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les associations « Femmes sans cancer » et « Leman-Togo », la diaspora togolaise en Suisse, avec le soutien de la Ville de Genève. Elle vise à briser les tabous autour de cette maladie, en informant les filles et les femmes sur ses facteurs de risque et en leur apprenant les techniques de dépistage précoce.

Au Lycée Cinkassé comme au Grand marché de la ville, les membres de la délégation ont entretenu les participantes sur les signes d'alerte du cancer du sein ainsi que sur les techniques d'auto-examen et d'autopalpation des seins, à travers des démonstrations pratiques. Des explications leur ont également été données sur les signes et symptômes de la maladie à partir des affiches pédagogiques illustrant les « citrons ».



*La sensibilisation au marché de Cinkassé*

Mmes Bamaze Florence, communicatrice de l'association, et Seidou Adama, point focal régional de « Femmes sans cancer » dans les Savanes, ont souligné que le dépistage précoce demeure un moyen essentiel dans la lutte contre cette maladie. Elles ont invité les participantes à relayer les informations reçues auprès de leurs camarades et proches afin de leur permettre d'avoir une meilleure connaissance de la maladie et contribuer à une lutte plus efficace.

ATOP/BB/JK/BA

---

*IDENTIFICATION BIOMETRIQUE :*

## LES ACTEURS LOCAUX DE KPENDJAL ET KPENDJAL OUEST SENSIBILISES SUR LE PROJET « E-ID TOGO »

**Mandouri, 27 nov. (ATOP)** – Les autorités locales et les leaders communautaires des préfectures de Kpendjal et de Kpendjal-Ouest ont été sensibilisés, le jeudi 26 novembre, sur le projet d'identification biométrique « e-ID Togo », au cours de rencontres organisées à Mandouri et à Naki-Est.



*Les participants*

Cette activité est initiée par l'Agence nationale d'identification (ANID) dans le cadre du projet WURI-Togo, financé par la Banque mondiale. Elle marque le début des préparatifs de l'opération d'enregistrement biométrique dans les deux préfectures. L'objectif est d'informer les participants sur le processus d'identification et de leur fournir les outils nécessaires pour mobiliser les populations autour de cette opération.



*L'assistance*



*Présentation du projet*

Les échanges ont porté sur les rôles et responsabilités des acteurs locaux dans l'enregistrement de masse, les principes du mécanisme de gestion des plaintes, ainsi que

les avantages liés à la détention d'une preuve d'identité dans la vie quotidienne des citoyens. Les participants ont également été entretenus sur les différentes formes de Violences basées sur le genre (VBG).

Les représentants du pouvoir central ont salué cette initiative du gouvernement et invité les participants à relayer les informations au sein de leurs communautés respectives afin de favoriser une forte adhésion des populations à l'opération.

Les représentants du directeur régional de l'ANID ont indiqué que cette opération vise à attribuer à chaque citoyen une identité unique, fiable et sécurisée. Ils ont souligné que la carte biométrique facilitera l'accès des populations aux services publics et privés.
ATOP/BLS/JK/BA

---

*OGOU/DECENTRALISATION* :

**DES ACTEURS REGIONAUX EN FORMATION SUR LES PDR**

**Atakpamé, 27 nov. (ATOP) -** Les acteurs régionaux de la décentralisation prennent part, du 24 au 27 novembre à Atakpamé, à un atelier de formation consacré à la planification et à l'élaboration d'un Plan de développement régional (PDR).

Initiée par l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) et le ministère délégué chargé du Développement local (MDDL), cette rencontre bénéficie de l'appui technique et financier de l'ambassade de France, à travers le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC), ainsi que du Projet GNOZOU.

Cette session vise à renforcer les compétences des acteurs clés du développement territorial sur la démarche de planification régionale et la conception d'un PDR, en droite ligne avec le Guide national d'élaboration d'un plan de développement régional.

Pendant quatre jours, les participants suivront un cursus structuré autour de dix modules. Le programme aborde notamment les fondements de la planification régionale, les grandes thématiques transversales et les défis intégrés au guide méthodologique, les enjeux et les attributions des différents acteurs, les étapes d'élaboration d'un PDR, ainsi que les critères de constitution et les prérogatives des instances dédiées à ce processus.

M. Ali Essossinam, consultant formateur, a souligné l'importance stratégique de cet atelier, qui doit permettre aux acteurs d'assimiler les orientations, les principes directeurs et la méthodologie inscrits dans le guide national. « Ils devront à la sortie de cette formation s'approprier le guide et disposer d'une compréhension commune des mécanismes de planification régionale, favorisant ainsi une élaboration harmonisée des PDR dans l'ensemble des régions », a-t-il déclaré.

Le président du conseil régional, Gnatcho Komla Mawuena, a appelé les participants à faire preuve d'assiduité, de disponibilité et d'engagement tout au long des travaux. « Votre participation active et proposition seront déterminante pour garantir l'appropriation effective du guide et facilité son opérationnalisation dans la région», a-t-il exhorté. ATOP/AY/KKT/SED

---

*HAHO* :

**LES RESULTATS DU PROJET YEMA 2 RESTITUES AUX ACTEURS DE DEVELOPPEMENT**

**Notsè, 27 nov. (ATOP)** – Les résultats du programme « Autonomisation des jeunes en Afrique de l'Ouest » (Youth Empowerment in West Africa, YEWA 2), mis en œuvre dans les communes de la préfecture de Haho, ont été présentés au cours d'un atelier de restitution et de clôture du projet, le mardi 24 novembre à Notsè.

Cette activité est une initiative de l'ONG Jourdain-Vie et Santé (JVS), en collaboration avec le Réseau d'action des jeunes engagés pour le développement (RAJED) avec l'appui technique et financier de Plan International Togo.

La rencontre a permis de présenter aux acteurs du développement communautaire et aux partenaires les différentes réalisations du projet, lancé en 2022 au profit des jeunes.

Le bilan fait état de 759 jeunes, dont 595 filles, regroupés au sein de 23 associations et formés aux compétences de vie courante. Au total, 118 plans d'affaires portés par 97 jeunes, dont 59 filles, ont bénéficié d'un financement global de 30 724 000 F CFA. Les bénéficiaires ont également été formés dans plusieurs domaines, notamment l'agropastoralisme, la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques, l'hygiène de vie, l'entrepreneuriat, les activités génératrices de revenus, le développement de l'estime de soi ainsi que la santé sexuelle et reproductive.



***Les acteurs et associations***

Pour la cheffe du projet, Tagba Essohouna, YEWA 2 a offert aux jeunes des communes de Haho, un cadre d'épanouissement et de découverte de soi. Le programme a favorisé l'appropriation des actions par les acteurs locaux et contribué à l'amélioration de l'employabilité des jeunes, à l'inclusion économique, à la participation citoyenne ainsi qu'à l'autonomisation des jeunes et des femmes dans les communes. Elle a exhorté les acteurs locaux à poursuivre les initiatives engagées afin de pérenniser les acquis du projet.

La présidente du RAJED, Dobou Hola, a remercié les partenaires, notamment Plan International Togo et l'ONG Jourdain-Vie et Santé, pour leur engagement dans la réussite du projet. Mme Dobou a invité les jeunes à s'approprier les acquis de YEWA 2 et à œuvrer à leur pérennisation au profit des générations futures.

Le représentant du préfet de Haho, Amégatsè Kossitsè, a souligné que YEWA 2 est une initiative qui a accompagné le gouvernement dans ses efforts en faveur de l'épanouissement de la jeunesse, de la protection de l'environnement et de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Il a convié les acteurs du développement local à poursuivre les initiatives en faveur de l'encadrement de la jeunesse et du développement participatif dans les communes. ATOP/YM/KKT/JK

---

## DON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES AU CHP DE NOTSE



***Vue partielle du don***

**Notsè, 27 nov. (ATOP) –** Le Centre hospitalier préfectoral de Notsè (CHP-Notsè) a réceptionné, le mercredi 25 novembre dans la localité, des lots de produits pharmaceutiques offerts par l'Association la maison du bon Samaritain (LMBS).

La cargaison comprend des médicaments contre l'hypertension artérielle, des traitements pour les affections œsophagiennes, des antalgiques, des vitamines, du matériel de pansement ainsi que des produits nutritionnels, des collyres, des injectables, des solutés de perfusion, des gants et des masques de protection. Cette dotation permettra de faire face aux urgences médicales et d'alléger la détresse des catégories les plus vulnérables.

Le président de l'association LMBS, Mensah Jean Baptiste a expliqué que ce don répond au souci d'apaiser les souffrances des malades en mettant à leur disposition des thérapies appropriées pour la prise en charge de diverses pathologies. « Notre association

se veut d'assurer aux personnes vulnérables des soins de qualité et des prestations efficientes dans le Centre hospitalier préfectoral (CHP-Notsè) », a-t-il déclaré.

Le directeur du CHP-Notsè, Nadjombé Kprikpa, a indiqué que cette générosité vient consolider les efforts déployés par les pouvoirs publics en faveur de l'amélioration de l'offre de soins au sein de l'établissement. Elle contribuera à faciliter et à garantir le bien-être des usagers vulnérables, tout en s'inscrivant dans la dynamique de la « politique de santé pour tous » portée par le gouvernement à travers la couverture sanitaire universelle.

La cérémonie de remise a été présidée par le maire de la commune Haho 1, Koffi Assila, en présence des autorités préfectorales et politiques. Il a remercié les bienfaiteurs pour ce geste qui traduit une vive solidarité, une profonde compassion et un véritable engagement citoyen envers les populations de Haho.

Créée en 2013, l'Association LMBS agit de concert avec des partenaires en France afin de soulager les populations de Lomé, Kpalimé, Danyi et Notsè. ATOP/YM/KKT/MD

---

*KLOTO/FORMATION PROFESSIONNELLE :*

## 33 ARTISANS REÇOIVENT LEURS ATTESTATIONS DE FIN DE FORMATION

**Kpalimé, 27 nov. (ATOP)** – Trente-trois artisans en fin de formation ont reçu, leurs attestations et des kits d'installation au cours d'une cérémonie organisée le vendredi 27 novembre à Kpalimé.




*Remise d´attestation à une bénéficiaire par le préfet*




*Des autorités et bénéficiaires*

Cette cérémonie marque l'aboutissement de trois années d'apprentissage (2023-2026) à l'Atelier bon conseil nouveau (ABCN) et au Bar-Restaurant Macumba de Kpalimé. Le but est de valoriser les compétences professionnelles acquises par les apprenants et favoriser leur insertion dans la vie active.

Les kits remis sont composés d'équipements adaptés aux différents métiers. Ils comprennent notamment des machines à coudre et des tables de travail pour les couturiers, des truelles, pelles et autres outils de maçonnerie, des mixeurs, des couteaux, des planches à découper et divers ustensiles de cuisine pour les apprentis cuisiniers.

Le préfet de Kloto, colonel Fiawofia Doagbodji Kodjo, a encouragé les responsables du centre à poursuivre leurs efforts en faveur de la formation professionnelle et de l'autonomisation des jeunes. Il a invité les lauréats à mettre en pratique les compétences acquises, à cultiver le goût du travail, le sens de responsabilité et l'esprit d'initiative afin de réussir leur insertion professionnelle et contribuer au développement de leur communauté.

Le directeur du centre, Djossou Djimeto, a exhorté les lauréats à faire preuve de discipline, de courage et de persévérance afin de valoriser les compétences acquises et de contribuer au développement de leur communauté. Il a également exprimé sa reconnaissance aux partenaires allemands et suisses pour leur accompagnement puis salué les efforts du gouvernement en faveur de la jeunesse togolaise.

Créé en 1980, l'ABCN œuvre pour la formation et l'autonomisation des jeunes dans la préfecture de Kloto. Il offre des formations théoriques et pratiques dans les domaines,

entre autres, la couture, la menuiserie, la mécanique automobile, la soudure, la tôlerie, l'énergie solaire, la maçonnerie, la cuisine et l'entrepreneuriat.

Le centre bénéficie d'un appui financier et technique de l'ONG allemande Hilfe für Togo e.V., dirigée par M. Weber Markus, ainsi que de partenaires suisses. Cet accompagnement contribue au renforcement des capacités du centre, à l'équipement des ateliers et à l'amélioration des conditions de formation. ATOP/KAT/BA

---

*MOYEN-MONO:*

## DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ENTRETENUS SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CROIX ROUGE

**Tohoun, 27 nov. (ATOP)** - Les autorités et leaders communautaires des communes de Moyen-Mono ont été entretenus, le jeudi 26 novembre, sur les principes fondamentaux de la Croix rouge et du Croissant rouge.




***Des participants***

L'initiative vient de la Croix rouge togolaise (CRT) avec l'appui technique et financier du Comité international de la croix rouge (CICR). Elle vise à promouvoir le rôle et mission de la CRT, encourager l'apprentissage des gestes qui sauvent la vie et sensibiliser la population sur la prévention et la riposte aux maladies afin de réduire des risques liés au changement climatique.

Le formateur Lokossou Messan a entretenu l'assistance sur la mission de la CRT, son rôle, les principes du Mouvement et le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire ainsi que sur les principes et les composantes du Mouvement international de la croix rouge et du croissant rouge (MICR). Les participants ont aussi échangé sur le cadre juridique et les principes de protection des emblèmes de la CRT.

Le préfet du Moyen Mono, colonel Gnakouafré Yao Eindrè, a indiqué que les principes de la Croix rouge sont des repères d'éthiques qui doivent guider toutes interventions humanitaires, sans discrimination d'appartenance politique, religieuse ethnique ou sociale. Il a insisté sur la nécessité de préserver l'intégrité et la crédibilité de l'action humanitaire à travers le respect de l'emblème de la Croix rouge. Selon lui, c'est le signe de protection reconnu par le droit international humanitaire.

Le président local de la Croix Rouge, Noumonvi Kokou a déclaré que son institution œuvre pour protéger la vie, la santé dans le respect de la dignité humaine et conformément aux principes fondamentaux des droits de l'homme. Il a invité ses collaborateurs à l'ardeur dans les sensibilisations pour la visibilité de leur institution dans le Moyen Mono. ATOP/TM/YM/SED

---

*LACS :*

## UNE CARAVANE MOBILISE LES POPULATIONS CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

**Aného, 27 nov. (ATOP)**- L'Association pour la promotion de la femme handicapée au Togo (APROFEHTO) a organisé, le mercredi 25 novembre à Glidji, dans la commune Lacs 1, une caravane de sensibilisation contre les violences basées sur le genre (VBG), dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme.

Placée sous le thème « Ensemble pour la construction d'une commune plus juste et plus portée sur l'élimination de toutes formes de violences basées sur le genre », cette

initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du projet « Femmes handicapées en action pour l'inclusion au Togo ».




*Mme Adokou*




*Assistance*

Le projet, déployé dans les préfectures des Lacs, du Bas-Mono et du Zio, vise à améliorer les conditions sociales et économiques de 443 femmes handicapées et mères d'enfants handicapés. Il bénéficie de l'appui technique et financier de Christian Blind Mission (CBM).

À travers cette activité, l'APROFEHTO a sensibilisé les populations sur les différentes formes de VBG et leurs conséquences, particulièrement sur les femmes handicapées et les mères d'enfants handicapés. L'initiative vise également à encourager la dénonciation des abus et à promouvoir un environnement protecteur et inclusif pour les personnes concernées.

Partie du terrain de Kéta Assoukopé, la caravane a sillonné les principales artères de la localité avant de rejoindre le centre communautaire de Glidji. Elle a mobilisé des personnes handicapées, des jeunes, des femmes, des leaders communautaires et des acteurs de la société civile autour de messages de sensibilisation contre les violences physiques, psychologiques, sexuelles, verbales et économiques.

A travers des chants, des slogans et des pancartes, les participants ont invité les populations à briser le silence, à protéger les femmes et les filles, particulièrement celles en situation de handicap, et à dénoncer tout acte de violence. Des sketches portant sur la discrimination et la stigmatisation des personnes handicapées ont également marqué la rencontre.

Au cours de la sensibilisation, la parajuriste, Mme Adokou Immaculée, a entretenu l'assistance sur les différentes formes de VBG, leurs causes, leurs conséquences ainsi que les mécanismes de dénonciation. Elle a exhorté les populations à s'impliquer davantage dans cette lutte, à soutenir les victimes et à les orienter vers les services compétents pour leur prise en charge.

La présidente du conseil d'administration de l'APROFEHTO, Mme Adékambi Michèle, a souligné que la campagne des 16 jours d'activisme constitue une occasion de renforcer la mobilisation communautaire en faveur de l'élimination des VBG et de la promotion des droits des femmes et des filles. Elle a appelé les populations à dénoncer les violences et à rejeter toute forme de discrimination envers les personnes en situation de handicap. Elle a également invité les autorités à renforcer les mécanismes de protection et d'accompagnement des survivantes. Mme Adékambi a aussi exhorté les communautés à faire de la dignité et de la sécurité des femmes une priorité. « Ensemble, brisons le silence. Ensemble, dénonçons les violences. Ensemble, construisons une communauté inclusive, juste et sans violence où chaque femme peut vivre dignement et en toute sécurité », a lancé Mme Adékambi. ATOP/DK/MG

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

*CAMPAGNE DES 16 JOURS D'ACTIVISME :*

## LES JEUNES FILLES ET GARÇONS SENSIBILISES A LA LUTTE CONTRE LES VBG

**Aného, 27 nov. (ATOP)** – Des jeunes filles, des femmes et des garçons issus des centres de formation professionnelle et des établissements scolaires de la commune de Lacs 1 ont été sensibilisés, le mercredi 25 novembre à Aného, sur la lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG).




***Les participants***

Cette activité est placée sous le thème « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes: garantir la justice, protéger les survivantes, mettre fin à l'impunité ». Elle est organisée par l'ONG Initiative féminine pour le développement (IFD), basée à Lomé, avec le soutien technique et financier du Fonds Pananetugri (IPBF), à travers le projet « Appui à l'engagement continu du pool des jeunes filles activistes féministes dans le cadre de la lutte contre les VBG au Togo ».

Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme. Elle vise à contribuer à la prévention des violences faites aux femmes et aux filles, à travers le renforcement de leurs connaissances, de leurs capacités d'action et de leur accès à une information fiable et adaptée sur les VBG.

La rencontre a permis d'informer les participants sur les différentes formes de violences basées sur le genre, leurs causes et leurs conséquences, ainsi que sur les mécanismes de dénonciation et de prise en charge des victimes. Ils ont été invités à briser le silence, à dénoncer toutes les formes de violence et à devenir des relais de sensibilisation au sein de leurs familles et communautés.

Pour la directrice exécutive de l'ONG IFD, Mme Totine Kolani, cette sensibilisation vise à amener les jeunes filles à développer le réflexe de dénoncer toutes les formes de violence dont elles sont victimes. Elle a déploré la persistance du silence autour des VBG et le manque de connaissance des dispositions légales qui répriment ces actes. « Nous remarquons que, jusqu'à présent, les VBG ne sont pas dénoncées. Les gens ne savent pas que les violences sont punies par la loi. Toute violence, quelle que soit sa forme, laisse toujours des séquelles chez les personnes qui la subissent. Respectons les droits des femmes et des jeunes filles et dénonçons toujours les violences pour ne pas en être complices », a indiqué Mme Kolani.

Les participants ont salué cette initiative et se sont engagés à s'impliquer activement dans la lutte contre les VBG afin de contribuer à la création d'un environnement sûr et protecteur pour les femmes et les filles.

ATOP/DK/AAK/JK

---

*COOPERATION DECENTRALISEE :*

## UNE DELEGATION DE LA REGION GRAND EST EN VISITE DE TRAVAIL A SOKODE

**Sokodé, 27 nov. (ATOP) –** En mission de suivi-évaluation de ses projets dans la région Centrale, une délégation de la Région Grand Est (France), a échangé avec les responsables du Conseil régional de la Centrale, le mardi 24 novembre à Sokodé. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux régions.

La délégation de la Région Grand Est est composée de la vice-présidente chargée du Transfrontalier, de l'Europe et des Relations internationales, Brigitte Torloting, et du directeur du Rayonnement transfrontalier international et de l'Europe, Jean-Baptiste Cuzin.

La rencontre a permis aux deux parties de partager leurs expériences sur l'organisation de leurs territoires, les processus de régionalisation, la décentralisation et la gouvernance locale. Elle a également été l'occasion de présenter les deux régions sous l'angle de l'organisation, de compétences, d'atouts et de stratégies de développement. L'historique et les perspectives de la coopération entre les deux collectivités ont également été exposés, donnant lieu à des échanges constructifs.




*Les participants*




*M. Amadou saluant la coopération entre les deux régions*

Le vice-président du Conseil régional de la Centrale, Amadou Yérima Mashoud, a salué l'engagement des autorités de la Région Grand Est, leur disponibilité et volonté constante de dialogue. Il a également remercié leur opérateur technique, Gescod-Togo, pour son accompagnement et son rôle déterminant dans l'animation et le renforcement des relations entre les deux collectivités. Pour lui, cette rencontre constitue une occasion de renouveler les engagements et de nourrir les ambitions communes afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration au bénéfice des populations respectives. Il a insisté sur la nécessité de consolider les initiatives porteuses de résultats et de promouvoir des actions concrètes, durables et mutuellement bénéfiques, au service du développement des territoires et du bien-être de leurs habitants.

La vice-présidente de la Région Grand Est, Brigitte Torloting, s'est réjouie de la qualité des échanges qui contribuent au renforcement du partenariat entre les deux régions. Elle a précisé que la mission vise à apprécier concrètement, sur le terrain, les réalisations issues de cette coopération et à recueillir les attentes des bénéficiaires. « C'est aussi une fierté d'apprendre que ce qui a été mis en œuvre dans chaque domaine a eu un impact très positif sur les bénéficiaires », a-t-elle confié.

En marge de cette rencontre, la délégation de la Région Grand Est s'est également entretenue avec les membres de l'Association des femmes élues locales de la région Centrale (AFELoRCET).

La Région Grand Est est engagée dans une coopération décentralisée avec la région Centrale depuis 1987. Ce partenariat est axé sur le développement durable des deux territoires. Pour assurer le pilotage et la mise en œuvre des actions, la Région Grand Est s'appuie sur une délégation au Togo dénommée Gescod. Basée à Sokodé, celle-ci est dirigée par Ouronilé Adam Daouda.

ATOP/TAA/MEK/JK

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité
+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

# NOUVELLES DE L'ETRANGER

## ALGER DENONCE L'«ALLIANCE» DES INDEPENDANTISTES DU FLA AVEC LES «TERRORISTES» DU JNIM

**Bamako, (RFI) -** Le ministre algérien des Affaires étrangères a tenu des propos très virulents contre le Front de libération de l'Azawad (FLA), lors d'une conférence de presse jeudi 26 novembre à Alger. Ahmed Attaf a dénoncé l'alliance des rebelles indépendantistes du nord du Mali avec les « groupes terroristes », à savoir les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim, lié à al-Qaïda). Il a aussi dénoncé, sans la citer, le soutien apporté par l'Ukraine au FLA.

Ces derniers mois, Alger a ostensiblement renoué avec les autorités de transition du Mali. Mais ses initiatives de médiation, d'« intercession », selon les termes d'Ahmed Attaf, pour relancer le dialogue entre le FLA et Bamako n'ont pas porté leurs fruits. « Les conditions ne sont pas du tout réunies pour le moment », estime le ministre algérien des Affaires étrangères, qui en attribue la responsabilité aux rebelles indépendantistes.

### « Vous voyez où je pointe mon doigt »

« Ces mouvements ont pris une décision grave de s'allier à des groupes terroristes, dénonce Ahmed Attaf. Cela n'est pas acceptable pour l'Algérie. Deuxièmement, ces mouvements sont à la recherche d'interventions étrangères. Vous voyez où je pointe mon doigt, souffle le ministre algérien, dans une allusion transparente à l'Ukraine. La région souffre déjà d'un trop-plein d'interventions étrangères pour qu'il soit nécessaire de lui infliger en surcroît d'immixtion et d'interférences étrangères ».

Joint par RFI, le porte-parole du FLA, Mohamed el Maouloud Ramadane, se dit « profondément surpris » par ces « accusations » qu'il juge « infondées ». Le porte-parole du FLA assure une nouvelle fois que la « coordination sur le terrain » avec les jihadistes du Jnim vise à combattre leur ennemi commun : l'armée malienne et ses partenaires russes de l'Africa Corps (ex-Wagner). Cette stratégie militaire ne constitue en aucun cas, selon lui, une alliance politique.

### Wagner, Africa Corps, civils et « terrorisme »

« Le FLA n'a jamais cherché à faire intervenir des forces étrangères sur le territoire », assure également Mohamed el Maouloud Ramadane qui, tout comme Ahmed Attaf, ne cite pas nommément l'Ukraine, dont le soutien aux rebelles indépendantistes est discret même s'il n'est plus secret, un responsable du renseignement ukrainien l'ayant même déjà reconnu publiquement. Ce soutien consiste en du partage de renseignements et en de la formation au maniement des drones. Aucun militaire ukrainien n'a toutefois été impliqué dans des combats contre l'armée malienne.

« Ceux qui s'allient avec une organisation terroriste, et qui ont fait intervenir une force étrangère sur leur territoire, en l'occurrence l'Africa Corps russe qui était avant le groupe Wagner, c'est bien la junte criminelle de Bamako », accuse surtout le porte-parole du FLA. « Ce sont eux qui commettent de graves crimes contre nos populations, qui mènent des frappes de drone et d'avion presque quotidiennement contre les femmes, les enfants et les civils, y compris sur ceux qui ont pris la fuite pour se réfugier à la frontière avec l'Algérie », accuse-t-il encore.

Sollicité par RFI, le ministère malien des Affaires étrangères n'a pas commenté.

Le seul point sur lequel Alger, Bamako et le FLA semblent donc s'accorder aujourd'hui, c'est l'absence de toute perspective de négociations, du moins pour le moment. RFI

# SPORTS

## LA CAF INTRODUIT L'ASSISTANCE VIDEO A L'ARBITRAGE (VAR) DES LA PHASE DE GROUPES DES COMPETITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2026/27

**Caire, (CAF) -** La Confédération Africaine de Football (CAF) introduira l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) lors de l'ensemble des rencontres de la phase de groupes de la TotalEnergies CAF Ligue des Champions 2026/27 et de la TotalEnergies CAF Coupe de la Confédération 2026/27.

Il s'agira d'une première dans l'histoire des compétitions interclubs de la CAF, puisque la VAR était jusqu'à présent uniquement utilisée à partir des phases à élimination directe de ces deux compétitions.

Alors que la phase de groupes de la TotalEnergies CAF Coupe de la Confédération débute ce vendredi 27 novembre 2026, l'introduction de cette technologie permettra d'apporter un soutien supplémentaire aux arbitres et contribuera significativement au renforcement des standards de l'arbitrage africain, avec l'ambition de les hisser parmi les meilleurs au monde.

Sous la direction du Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, l'instance dirigeante du football africain a fait du développement des infrastructures, de l'investissement dans les nouvelles technologies, du renforcement des capacités des arbitres et de la professionnalisation de ses compétitions des axes prioritaires de son action.

Cette mise en œuvre a été rendue possible grâce au programme de l'Académie VAR de la CAF, qui a permis de déployer les équipements technologiques nécessaires et de former des arbitres vidéo qualifiés (VMO) dans les six unions zonales de la CAF.

Des formations dédiées à la VAR, organisées à l'échelle des Unions Zonales et du continent, contribuent à élargir le vivier d'arbitres vidéo compétents et expérimentés. Cette montée en compétences des officiels permettra de renforcer la cohérence des décisions arbitrales, de consolider la confiance dans l'arbitrage africain et de contribuer au développement du football sur le continent.

La CAF poursuit ainsi le déploiement progressif de la VAR dans ses principales compétitions, notamment la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations, la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations Féminine ainsi que les compétitions interclubs de la CAF.

Pour plus d'informations sur les compétitions interclubs de la CAF, rendez-vous sur www.cafonline.com. CAF

REPUBLIQUE TOGOLAISE
atop
Agence Togolaise de Presse
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION
35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg// Facebook/Twitter: @atopTG
Site web: www.atop.tg
Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyêmi
Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou
Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
&
BARANDAO Konaka
Chef section Reportage
GOMEZ Kokoenè Ayaovi
Chef section Photographie
DJOKPE Koffi
Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés